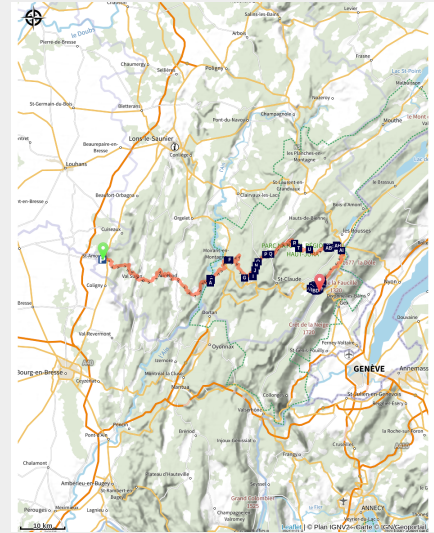


GR 9 de Saint-Amour à Mijoux

Porte du Jura - Saint-Amour



village et Montbéliardes autour de Saint-Amour (© www.stephane-godin.com/Jura Tourisme)



Saint-Amour est le point de départ de ce GR qui peut vous emmener jusqu'aux rives de la Méditerranée.

ATTENTION : La partie finale du GR 9 entre Longchaumois et Lajoux sera modifiée au printemps 2024. Au poteau "Tavillonnette" sur la Commune de Longchaumois, le GR 9 sera balisé par LA PELAISSE / VAUCLUSE / SAINT- CLAUDE / SEPTMONCEL / LAJOUX.

**[Carte de la modification](#)
[Trace GPX du GR 9 modifié](#)**

Renseignements :
Tel : 03 84 87 08 83
Mail : anne.mathie@jura-tourism.com

Infos pratiques

Pratique : Rando pédestre

Durée : 7 jours

Longueur : 133.8 km

Dénivelé positif : 4855 m

Difficulté : Très difficile

Type : Itinérance

Thèmes : Faune et flore, Naturel

Itinéraire

Départ : Saint-Amour

Arrivée : Mijoux

Balisage :  GR® (Grandes Randonnées)

Communes : 1. Saint-Amour

2. Les Trois-Châteaux

3. Thoissia

4. Andelot-Morval

5. Val-d'Épy

6. Val-Suran

7. Montlainsia

8. Dramelay

9. La Boissière

10. Vosbles-Valfin

11. Arinthod

12. Vescles

13. Cernon

14. Lect

15. Moirans-en-Montagne

16. Villards-d'Héria

17. Lavans-lès-Saint-Claude

18. Coteaux du Lizon

19. Ravilloles

20. Leschères

21. Saint-Claude

22. La Rixouse

23. Nanchez

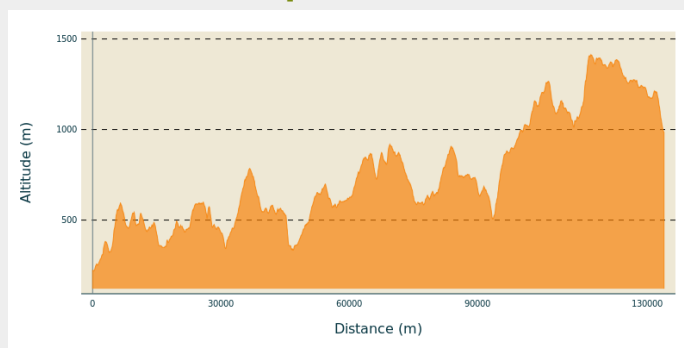
24. Longchaumois

25. Prémanon

26. Les Rousses

27. Lajoux

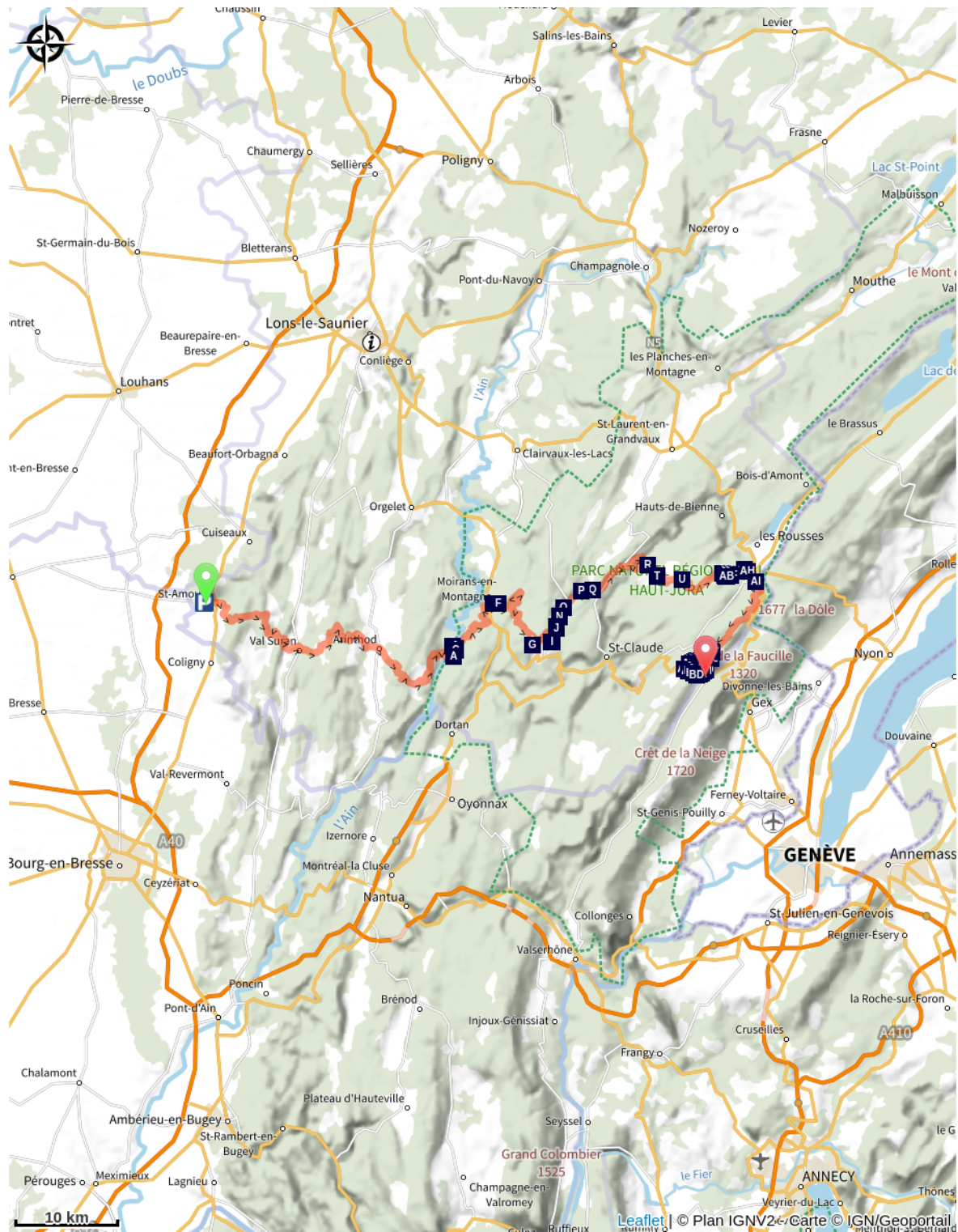
Profil altimétrique



Altitude min 221 m Altitude max 1413 m

Dans le Jura, le GR9 traverse le département d'Ouest en Est, de la plaine aux sommets des Montagnes du Jura sur 130km. Idéale en itinérance, de nombreux hébergements accueillent les randonneurs le long du parcours (gîtes d'étape, hôtel, chambres d'hôtes, campings...), cette randonnée de plusieurs jours permet de découvrir la multiplicité des paysages du Jura. Du Sud Revermont au Haut-Jura en passant par le Pays des Lacs et la Petite Montagne, les randonneurs pourront découvrir, les villages typiques du Sud Revermont et de la Petite Montagne aux accents du sud, le lac de Vouglans et son barrage, le mystérieux lac d'Antre, la cité du jouet de Moirans-en-Montagne, la vallée de la Bienne, les nombreux belvédères du Haut-Jura : Crêt Pela, les Dappes...

Sur votre chemin...



L'Union électrique (A)
Belvédère de Lect-Vouglans (C)
Paysage industriel (E)
Belvédère de la Scia (G)
Les boutons du plateau du Lizon (I)
Le barrage de Cuttura (K)
Sentier de découverte des savoir-
faire (M)

Belvédère de Cernon (B)
Le barrage de Vouglans (D)
L'industrie du jouet (F)
L'église romane de Saint-Lupicin (H)
Ancienne usine "la Lunette" (J)
Le Lac de Cuttura (L)
L'Atelier des savoir-faire (N)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique [Conseils aux randonneurs](#), de vous équiper convenablement, de prendre de quoi vous ravitailler, de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces.

Dans le Jura, les randonnées empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vignerons, bergers...).

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jeter aucun déchet, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zone Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de travaux forestiers (abatage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Lons-le-Saunier, prendre la direction de Bourg-en-Bresse par la D1083, sortir à Saint-Amour et prendre la direction de la Gare.

Parking conseillé

Parking à la gare de Saint-Amour

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Grand tétras

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Haut-Jura

29 Le Village

39310 Lajoux

03 84 34 12 30

www.parc-haut-jura.fr

Le Grand Tétras est une espèce emblématique des forêts de montagnes françaises. Son apparence et son comportement font de lui un oiseau très atypique. Pouvoir l'observer relève d'un vrai défi, tant cet oiseau est discret, mais s'avère être un souvenir mémorable.

En hiver, son activité est réduite au minimum. Il passe la quasi-totalité de la journée perché dans un arbre et consomme uniquement des aiguilles de sapin. Une nourriture très peu énergétique. Cette période est critique pour sa survie. Un oiseau subissant un dérangement régulier va puiser dans ses maigres réserves et finir par en subir les conséquences. Sa sensibilité à la prédation aura augmenté, ou bien il dépérira simplement à cause du manque d'énergie. Une autre période critique prend place du printemps au début de l'été avec la couvaison. Si la poule est surprise plusieurs fois, elle va abandonner le nid et laisser ses poussins seuls, sans protection. La survie des jeunes étant déjà très faible naturellement, ce phénomène accentue, d'autant plus, ce risque de mortalité chez les jeunes oiseaux.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Grand tétras en période de nidification sont principalement les pratiques sportives terrestres comme la randonnée, le ski, le VTT.

Arrêté préfectoral de protection des biotopes des Forêts d'altitude du Haut-Jura

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact :

Parc naturel régional du Haut-Jura

29 Le Village

39310 Lajoux

03 84 34 12 30

www.parc-haut-jura.fr/

Ces zonages réglementaires sont mis en place pour garantir le maintien de ces forêts représentant l'habitat de nombreuses espèces protégées du massif : Grand Tétras, Gélinotte des bois, Petites chouettes de Montagne, Lynx d'Europe etc...

La réglementation concerne principalement la période du **15 décembre au 30 juin** et organise / limite la fréquentation / les activités au sein de ces forêts.

Respecter cette réglementation c'est participer à la protection de ces formidables forêts, et peut être la chance d'observer l'une de ces espèces emblématiques.



APPB CORNICHES CALCAIRES - FALAISES DU REGARDOIR

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr



FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises du Regardoir sur la commune de Moirans-en-Montagne.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction de l'espèce.

APPB CORNICHES CALCAIRES - MONT-FIER

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr



FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises du Mont-Fier sur la commune de Prémanon.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

APPB CORNICHES CALCAIRES - ROCHE D'ANTRE

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr



FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur la Roche d'Antre sur les communes de Moiran-en-Montagne et Villards-d'Héria.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

APPB CORNICHES CALCAIRES - TÊTE D'HENRI IV

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr



FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises de Tête d'Henri IV sur la commune de Moirans-en-Montagne.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie (attention certains sites sont exclus : se référer à l'article 7 pour cette dernière activité)
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction de l'espèce.

APPB CORNICHES CALCAIRES - SOUS FAUCON

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr



FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises de Sous-Faucon sur la commune de Lect.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses par tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction de l'espèce.

Lieux de renseignement

Jura Tourisme

17 rue Rouget de Lisle, 39009 LONS-LE-SAUNIER

sejour@jura-tourism.com

Tel : 03 84 87 08 88

<https://www.jura-tourism.com/>



Sur votre chemin...



L'Union électrique (A)

Disposant d'un équipement conséquent dans les gorges de l'Ain (Saut Mortier I, 1901, et Saut Mortier II, 1912), la société comptoise l'Union Electrique (1897-1946) fut à la tête d'un réseau de distribution de l'électricité dans les communes rurales et pour l'artisanat de la région de Saint-Claude (R. Tardy, 2003). Dans le département de l'Ain, elle déploya deux lignes majeures qui procurèrent de l'électricité aux communes qui lui concédaient le terrain. Mieux, elle fit construire, en contrepartie des terrains éventrés par les lignes électriques, des bâtiments industriels où les artisans louaient la force motrice pour actionner leur tour. (PNRHJ - Collection Patrimoine)

Crédit photo : PNRHJ - F. Jeanparis



Belvédère de Cernon (B)

Regardez, il s'étend à perte de vue... 35 km de long, 1600 hectares, 103 mètres de profondeur, 600 millions de m³ d'eau... vous êtes face à l'immense lac de Vouglans, 3^{ème} retenue d'eau artificielle en France. Lui et le barrage du même nom ont été créés pour réguler le cours de l'Ain, parfois impétueux, et pour produire de l'énergie via une centrale hydroélectrique située en aval. Parcourez les différentes informations, découvrez comment s'organise la production hydroélectrique de la chaîne de l'Ain et rassurez-vous: le barrage est surveillé de près. S'il venait à céder, toute la vallée se retrouverait les pieds dans l'eau... jusqu'à Lyon! Parcourez aussi ce paysage majestueux: les couleurs du lac qui évoluent au gré des saisons composent, avec la nature sauvage des plateaux du Jura, un tableau invitant à la découverte et à la contemplation. Qu'est-ce qu'on fait? Le lac de Vouglans est aussi une invitation aux loisirs: à vous la pêche, les activités nautiques, le farniente sur les plages de Surchauffant, de la Mercantine, ou de Bellecin...



Belvédère de Lect-Vouglans (C)

Laissez vos yeux voyager au fil de l'eau et embrasser d'un regard l'immense lac de Vouglans, son barrage, l'usine en contrebas et plus largement la vallée de l'Ain. Profitez aussi d'un voyage dans le temps en parcourant les frises chronologiques. Depuis ce formidable lieu d'observation, découvrez l'histoire de la construction du barrage et revivez l'épopée du chantier, au temps des bâtisseurs: 500 personnes ont travaillé à sa construction de 1963 à 1968 et sa mise en eau a duré plus de 18 mois! Depuis, il est minutieusement ausculté et surveillé quotidiennement grâce à 5 km de galeries. Explorez enfin de nouveaux points de vue en partant à l'assaut des sentiers de randonnée voisins: le GR de Pays Tour du Lac de Vouglans, le GR9, le sentier de la Messe, le sentier des contes «Les Lézards savants»... A savoir Comme beaucoup d'installations hydroélectriques, le barrage de Vouglans ne peut plus être visité depuis la mise en place du plan Vigipirate à la suite des attentats du 11 septembre 2001. Le point pratique Depuis le belvédère, effectuez la randonnée 'Le Sentier de la Messe' - 6.8 km

Crédit photo : T. Jousselin



Le barrage de Vouglans (D)

Construit sur l'Ain en 1968, haut de 130 mètres, le barrage de Vouglans est le troisième de France en termes de capacité de stockage : il retient quelques 600 millions de m³ d'eau, et, avec 1600 hectares de plan d'eau, il fait du lac de Vouglans un des plus grands lacs artificiels de France. La mise en eau, qui dura un an et demi, bouleversa la physionomie des rives de l'Ain et engloutit plusieurs hameaux mais aussi la Chartreuse de Vaucluse, Monastère des premiers chartreux du Jura (12^{ème} siècle).

Crédit photo : F.JEANPARIS



Paysage industriel (E)

Le passage d'une économie «familiale» à une économie de marché a dessiné un portrait nuancé du paysage industriel où se mêlent des fermes-ateliers, des bâtiments à vocation artisanale, des usines coopératives et de grands sites modernes de production de plus en plus déconnectés des spécificités locales.

Crédit photo : PNRHJ / F.JEANPARIS Ancien atelier



L'industrie du jouet (F)

Le jouet est un témoin du passage d'une économie domestique à une économie de marché. Au milieu du 19ème siècle, le jouet constitue un produit parmi d'autre de la tournerie, en expansion avec le développement des machines, des sources d'énergie et des réseaux commerciaux. Alors qu'en début du 20ème siècle le mode de production artisanal est encore dominant, l'industrialisation du jouet devient effective entre les deux guerres, notamment avec la spécialisation et l'autonomisation des entreprises. Ensuite, le secteur du jouet reflète la transformation des logiques industrielles et commerciales: généralisation des matières plastiques, accélération de l'innovation technologique, importance croissante du marketing...

Crédit photo : PNRHJ / F.JEANPARIS



Belvédère de la Scia (G)

Posez pied à terre sur ce superbe site naturel bordé par la forêt d'Annuelle.

A plus de 800m d'altitude, laissez votre regard s'échapper vers le plateau du Lizon, la vallée de la Bienne et la cluse du Flumen, et même jusqu'au dernier chaînon des Monts-Jura...

Aidez-vous de la table d'orientation pour vous repérer dans le Massif du Haut-Jura et les sommets de la Haute Chaîne du Jura.

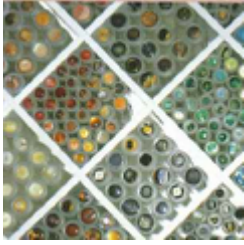
Crédit photo : CCHJSC - Maxime Noyon



L'église romane de Saint-Lupicin (H)

Église classée Monument historique depuis 1906, l'édifice est daté de la première moitié du 11ème siècle. Elle subit de nombreuses transformations entre le 17ème et le 20ème siècle. L'église a fait, il y a quelques années, l'objet de fouilles archéologiques menées par une équipe du CNRS (S. Bully, 2007), au cours desquelles le tombeau de Saint-Lupicin fut découvert à l'intérieur de l'édifice actuel. L'église romane aurait été construite autour du tombeau.

Crédit photo : PNRHJ / Roman Charpentier



Les boutons du plateau du Lizon (I)

À l'image de celle du Haut-Jura, l'histoire du plateau du Lizon est étroitement liée à la tournerie. Ses villages ont su se distinguer par leur production de boutons tournés. Depuis 1830, le cours d'eau du Lizon est équipé de roues de moulin. Vers 1900, des turbines électriques actionnent des dizaines de tours à bois qui remplacent les tours à pieds et à mains. De l'os tourné naissent canules, sifflets, porteplumes ... L'idée de fabriquer des boutons naît après la crise de 1929 où le marché américain s'effondre. D'abord en galalithe, un plastique fabriqué à partir du lait, puis en acétate, plexiglas et polyester. L'année 1960 voit l'arrivée du moulage par injection et la production de grandes séries de boutons; elle relance aussi le tournage de boutons fantaisie. À ce jour, les entreprises haut-jurassiennes réalisent encore plus de 80 % de la production française de boutons.

Crédit photo : PNRHJ / Fête du Haut-Jura



Ancienne usine "la Lunette" (J)

Ce sont les frères Tourniers, fabricants de lunettes et pince-nez, et négociants à Morez, qui firent du site d'un ancien moulin du 18ème siècle une usine de lunetterie et de tournerie à partir de 1881. Les frères Tourniers investirent par la suite dans la production d'électricité avec l'édification d'une centrale en aval de l'usine. La vente d'électricité, produite sur place, représentait pour les investisseurs une garantie financière (l'électricité était revendue aux communes et aux ateliers locaux) autant qu'une marque de réussite économique. La maîtrise privée de la source d'énergie conférait une position sociale prestigieuse. La société les Fils d'Emile Tournier, la première à fabriquer des lunettes en plastique moulé, ferma ses portes en 1930.

Crédit photo : PNRHJ / Roman Charpentier



Le barrage de Cuttura (K)

Ce barrage-réservoir, établi en 1903 par la société Tournier, était «destiné à emmagasiner les eaux du Lizon lors des crues et des arrêts des fabrications pour en faire une meilleure répartition pendant les heures de travail» (Convention entre les pétitionnaires, 1903). Situé à 70 mètres environ en amont du pont, le barrage était aussi destiné d'une part à développer la capacité de production d'électricité de l'usine pour l'électrification des communes voisines, et d'autre part à revendre la force motrice aux ateliers de tournerie alentours. Revendue en 1937 à l'Union électrique, cette centrale hydro-électrique est aujourd'hui en ruine.

Crédit photo : PNRHJ / Roman Charpentier



Le Lac de Cuttura (L)

Remontons à la source ... Le Lizon est un cours d'eau du Haut Jura coulant sur quelques kilomètres du nord au sud. Il prend sa source aux Crozets et conflue avec la Bienne à Lavans-lès-Saint-Claude.

Deux barrages ont été construits sur son cours formant deux jolis lacs : celui de Ravilloles, et celui de Cuttura.

Ici, le barrage-réservoir de Cuttura a été édifié entre 1903 et 1905 à l'initiative des frères Tournier, industriels originaires de Morez. Il permettait d'emmagasiner les eaux du Lizon lors des crues afin de mieux les répartir dans les différents ateliers hydrauliques.

Regardez immédiatement à l'aval du barrage : transformé en restaurant en 1990 cette ancienne tournerie fut construite en 1880. On y fabriquait des pipes. La roue à augets située à l'intérieur, visible depuis une vitre au sol, a été entièrement restaurée par l'association La Roue du Lizon.

Le point vocabulaire

Une roue à augets est constituée d'une succession de compartiments en forme d'auges qui permettent de l'actionner par la force de l'eau.

Crédit photo : CCHJSC - Maxime Noyon



Sentier de découverte des savoir-faire (M)

Sur 3 kilomètres, en partie le long du Lizon, des œuvres ludiques complètent la visite de l'Atelier des Savoir-Faire du Haut-Jura au fil d'un sentier ludique et facile où vous serez guidés par des mains. Les œuvres (pont toupie, robe vitrail, mécanique du sonneur, ...) ont été conçus et réalisés par des artisans locaux.

Crédit photo : PNRHJ / Gilles Prost



L'Atelier des savoir-faire (N)

C'est dans le bâtiment de l'ancienne usine Bourbon, destinée à l'époque à la production de stylos à bille et à plume, que l'Atelier des Savoir-faire dévoile aujourd'hui les secrets de l'artisanat. Cinq espaces s'ouvrent à vous pour mieux connaître la tournerie, comprendre l'artisanat haut jurassien et découvrir les métiers d'art. Des matières premières aux objets façonnés, de l'outil au geste, ce sont des milliers d'objets qui révèlent ces savoir-faire. Exposition temporaires, rendez-vous et stages de l'Atelier animent ce lieu toute l'année !

Crédit photo : PNRHJ / Roman Charpentier